

AUX PROPRIÉTAIRES DES RÉSIDENCES ISOLÉES (NON-DESSERVIES PAR UN RÉSEAU D'ÉGOUTS)

SITUÉES SUR LE TERRITOIRE DE LA MRC ROBERT-CLICHE

Tout propriétaire d'une résidence isolée (non desservie par un réseau d'égouts) a le devoir de respecter le *Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées* (Q-2, r.22). Entre autres, lorsque l'installation septique devient une source de nuisance ou de contamination des eaux, le propriétaire doit s'assurer de la mise aux normes de son installation septique dans les plus brefs délais. Les citoyens n'ont donc pas à attendre la visite de l'inspecteur. De plus, vous avez avantage à vous conformer le plus tôt possible. Le fait de procéder avant l'inspection de votre terrain par la MRC vous donne davantage de temps pour faire les démarches et limite les risques que vous receviez une amende minimale de 5 000 \$ plus les frais et contributions en vertu de la réglementation provinciale. De plus, nous vous rappelons qu'il existe présentement un crédit d'impôt remboursable pour la mise aux normes des installations septiques et ce crédit est pour le moment valide jusqu'à avril 2027.

La MRC Robert-Cliche est tenue d'appliquer cette réglementation sur son territoire. Pour ce faire, comme pour les années précédentes, la MRC informe sa population qu'elle entend procéder à des visites terrain d'un certain nombre de résidences sur son territoire. Les résidences visées pour les années 2022-2023 sont indiquées au tableau 1. Les installations septiques de ces résidences feront l'objet d'une inspection et sont sujettes à une mise aux normes le cas échéant.

Nous tenons à rappeler qu'un permis doit avoir été obtenu avant tous travaux de construction, rénovation, modification ou déplacement d'une installation septique.

Donné à Beauceville, le 29 avril 2022

Jacques Bussièrès, Directeur général et greffier-trésorier

TABLEAU 1 : Les résidences isolées dont le numéro de porte est inscrit au tableau suivant sont sujettes à être visitées au cours des années 2022-23 pour la vérification de leurs systèmes de traitement des eaux usées. À noter, certaines adresses incluses peuvent avoir déjà été inspectées.

NUMÉRO	VOIE	NUMÉRO	VOIE	MUNICIPALITÉ
0*	ROUTE 112	0*, 933 À 951	ROUTE 276	SAINT-FRÉDÉRIC
1305	DEUXIÈME RANG	2130	PRINCIPALE	
0*	SAINT-AMABLE	0*, 351 à 383	SAINT-LOUIS	

*Bâtiment sans numéro civique



Permis de construction, rénovation ou démolition

Le printemps rime souvent avec nouveaux projets! Simplement pour vous rappeler de faire une demande de permis auprès de la municipalité au moins 15 jours avant le début des travaux. Nous faisons toujours notre maximum pour délivrer les permis dans les meilleurs délais possibles, mais de par notre réglementation, sachez que nous avons 30 jours pour le délivrer le permis une fois la demande complète.

Le formulaire est disponible sur notre site internet. Il serait apprécié que notre inspectrice ait votre demande en main avant votre rencontre, au besoin. Prenez note que notre inspectrice est au bureau tous les jeudis. La prise de rendez-vous est obligatoire. Merci!

Christine Mansour 418.426.3357 poste 105 (inspecteur@saint-frederic.com)



NOUVEAU!!!! Entraide diabétique du Québec Derrière le bureau municipal

En redonnant vie aux vêtements et articles que vous n'utilisez plus, vous contribuez à la réduction des matières résiduelles. Vous soutenez aussi les femmes, hommes et enfants qui font de leur combat avec le diabète une lutte de tous les jours. Entraide diabétique du Québec recueille les vêtements et articles usagés dans le but de les revendre immédiatement, sans avoir à les réparer. Les articles doivent être encore en bon état et nullement endommagés. Tous les types de vêtements sont acceptés. Ils doivent être exempts de déchirures et de trous.

Acceptés ou refusés?

Le petit guide pour bien donner!!!! Référez-vous au site internet <https://entraidediabetique.org/articles-acceptes/>

Les ristournes, qui sont calculées selon le poids, seront remises aux loisirs de notre municipalité.



RÈGLEMENT RM-SQ-03

RÈGLEMENT CONCERNANT LA SÉCURITÉ, LA PAIX ET LE BON ORDRE

PLUS PRÉCISÉMENT LA TONTE DE PELOUSE

POUR FAVORISER LE BON VOISINAGE

lundi au vendredi entre 20:00 et 7:00 INTERDIT
samedi et dimanche entre 17:00 et 8:00 INTERDIT



L'équipe du camp de jour de St-Frédéric 2022



Slush, coordonnatrice



Kiwi, coordonnatrice - assistante

L'équipe du camp de jour de St-Frédéric a très hâte de s'amuser avec vous. Encore une fois cet été, l'équipe est composée d'animateurs dynamiques et motivés. On vous promet un été rempli d'action et de plaisir. À très bientôt !



Oréo, aide-animateur



Calypso, animatrice



Happy, animatrice



Vanille, animatrice



NOUS RECHERCHONS!!!

PRÉPOSÉ(E) AU TERRAIN DE BALLE
(EMPLOI SAISONNIER 20-25H/SEMAINE)

- ENTRETIEN ET PRÉPARATION DU TERRAIN
- MAINTENANCE
- ENTRETIEN MÉNAGER DES LIEUX
- TOUT AUTRE TÂCHES CONNEXES

Intéressé(e)???

Envoie-nous ta candidature au
municipal@saint-frederic.com

APPLIQUE AVANT LE 11 MAI 2022 MIDI



MUNICIPALITÉ SAINT-FRÉDÉRIC

TECHNICIEN(NE) COMPTABLE

Rejoindrez-vous notre équipe ??

www.st-frederic.com/nouvelles
(pour consulter l'offre d'emploi)

Envoyez votre candidature au plus tard le 20 mai 2022
à mapare@mapconsultant.ca



**NOUS OFFRONS
D'EXCELLENTS
AVANTAGES!!!**





Merci de prendre note que le bureau et garage municipal seront fermés le lundi 23 mai prochain. Bonne fête des Patriotes à tous!

PROBLÉMATIQUE DE PONCEAU? ÉROSION DE BERGES OU DE FOSSÉS? AGISSEZ POUR PRÉSERVER VOS USAGES!

Au Comité de bassin de la rivière Chaudière (COBARIC), nous travaillons depuis plusieurs années à résoudre les problématiques de la rivière des Fermes, et, bonne nouvelle! Nous avons trouvé plusieurs solutions permettant d'améliorer la santé de ce cours d'eau.



Autrefois poissonneuse, la rivière des Fermes montre aujourd'hui des signes d'érosion, d'accumulation de sédiments, d'augmentation du débit... Voici des problèmes qui ont été constatés dans la rivière et ses tributaires (ruisseaux, fossés...) lorsque nous avons caractérisé près de 90 km de cours d'eau l'été passé. Ces problématiques peuvent impacter les activités agricoles et forestières, et nuire à l'appréciation de la rivière.

L'équipe du COBARIC souhaite partager ses connaissances et accompagner les personnes touchées par ces problématiques lors d'une formation spécialisée selon le secteur d'activité. **Nous cherchons donc actuellement des agriculteurs, propriétaires et/ou producteurs forestiers et riverains** intéressés à **collaborer pour retrouver une belle rivière**. N'hésitez pas à nous contacter! Nous pourrions discuter de votre situation, vous informer des enjeux et travailler avec vous pour trouver les bonnes pratiques pour vos cours d'eau.

Comité de bassin de la rivière Chaudière

1442, route du Président-Kennedy, bureau 140
Scott (Québec) G0S 3G0
Tél. : 418-389-0476
cobaric@cobaric.qc.ca

Personne à contacter

Mathieu Provost
Chargé de projets en gestion intégrée de l'eau
Tél. : 418-389-0476, poste 5
faune@cobaric.qc.ca



Une messe country à Saint-Frédéric!!!

Dimanche 12 juin 10:00

Récital à partir de 9:30

Assistez à cet événement avec danseurs et chants country!!! Bottes et chapeaux de cowboy sont bienvenus!

Un vent de fierté...



Tel était le slogan des Fêtes du 150^e de Saint-Frédéric.

On se rappelle que c'est Mireille Grondin, fille aînée de Suzanne et Gaston Grondin, qui en était l'auteur (voir page 27 de l'album-souvenir du 150^e).

On peut affirmer que plus de 20 ans plus tard, le vent de fierté fait partie du vocabulaire local de notre municipalité. À cet égard, il est bon de nous rappeler collectivement que nous pouvons être fiers de notre village, de nos rangs, de nos panoramas, de nos réalisations.

Utiliser notre slogan pour tourner en dérision certains aspects de notre réalité locale serait désastreux.

En cette époque où nous accueillons plusieurs nouveaux résidents, intégrons-les à notre collectivité et utilisons *Le vent de fierté* pour continuer à nous démarquer positivement. Partageons avec eux le goût du travail bien fait, notre vision d'un développement durable, aidons-les à s'enraciner.

Oui, il y aura encore et toujours des routes à entretenir, des tuyaux à réparer, des dossiers complexes à traiter. Oui, pour que le vent de fierté continue à souffler sans entraves, il faut prendre soin de nos citoyens et citoyennes. Le Conseil municipal est sensible et préoccupé par vos demandes et tient toujours compte de vos commentaires. Continuez à les formuler, impliquez-vous.

Afin de toujours bien faire rayonner Saint-Frédéric, cet été encore, des fleurs garniront nos installations municipales, je vous invite à contribuer en embellissant vos maisons.

Aussi, le Conseil a pris la décision de rafraîchir les installations du parc. Si vous avez un peu de temps et le goût de vous impliquer, vous serez les bienvenus pour donner un coup de main.

Bel été!


Mairesse